

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 2 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **38**
Nombre de représentés : **8**
Nombre d'absents : **18**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE DEUX SEPTEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_103_CC_17
Approbation du Compte-Rendu Annuel d'Activités (CRAC) pour l'année 2023 dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage, confié à la SPL GRAND OUEST, pour la construction du Pôle Vélo/Glisse Urbaine et le Village des Initiatives (VDI) de Cambaie

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Maxime FROMENTIN - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 46

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
27 août 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
09/09/2024

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Virginie SALLE - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Philippe ROBERT - M. Olivier HOARAU - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Daniel PAUSE - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Melissa PALAMA-CENTON procuration à Mme Audrey FONTAINE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER procuration à M. Alexis POININ-COULIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA procuration à Mme Florence HOAREAU - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2024

AFFAIRE N°2024 103 CC 17 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANNUEL D'ACTIVITÉS (CRAC) POUR L'ANNÉE 2023 DANS LE CADRE DU MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE, CONFIE À LA SPL GRAND OUEST, POUR LA CONSTRUCTION DU PÔLE VÉLO/GLISSE URBAINE ET LE VILLAGE DES INITIATIVES (VDI) DE CAMBAIE

Le Président de séance expose :

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le Pôle vélo glisse urbaine et le village des initiatives est un programme d'équipements publics, dont l'objet est de conforter la vocation loisirs et sports de la « Plaine des loisirs » constituée autour du cinéma Cambai, du stade Paul Julius Bénard et de l'Expobat.

Il s'agit également à travers cette opération d'initier l'aménagement de la ZAC Ecocité Phaonce créée le 22 novembre 2021 par le Territoire de la Côte Ouest et inscrite dans les projets prioritaires du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de l'Ecocité insulaire et tropicale de La Réunion.

Le **Pôle Vélo/Glisse Urbaine** regroupera :

- 🛝 La reconstitution d'une piste de BMX en remplacement de la piste existante impactée par le prolongement de l'axe mixte ;
- 🛝 Un Skate Park ;
- 🛝 Une Pump Track ;
- 🛝 Un plateau école pour l'apprentissage du vélo ;
- 🛝 Des locaux permettant l'accueil et le bon fonctionnement de ce pôle.

Concernant le **Village des Initiatives**, le programme prévoit :

- 🛝 Une maison de projet de l'écoquartier Phaonce ;
- 🛝 Un espace dédié aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Le coût prévisionnel global de l'équipement alloué par le maître d'ouvrage s'élève à 6 963 268,00 € HT (valeur novembre 2022), réévalué à 7 308 100,00 € HT (valeur 08/2022) à l'issue de la phase concours de MOE.

2 – MISSIONS GÉNÉRALES DU MANDATAIRE

Le mandat de Maîtrise d'Ouvrage comprend d'une manière générale :

- La préparation du dossier de consultation des entreprises, du choix du maître d'œuvre et d'autres prestations intellectuelles,
- La préparation de l'accord sur le projet,
- La préparation du choix des entrepreneurs, signature des contrats de travaux, après approbation du choix des attributaires par le maître de l'ouvrage, et gestion des contrats de travaux,
- Le versement de la rémunération de la mission de maîtrise d'œuvre et des travaux,
- La préparation et réception de l'ouvrage,
- Le suivi des contentieux,
- La coordination et interface avec les projets connexes,
- Et l'accomplissement de tous actes afférents aux attributions mentionnées ci-dessus.

Les maîtrises foncières demeurent du ressort du Territoire de l'Ouest.

3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION AU 31 / 12 / 2023

3.1 – Transfert de Maîtrise d'Ouvrage

Le Territoire de l'Ouest ayant déclaré d'intérêt communautaire l'équipement culturel et sportif « Pôle Glisse et Village des initiatives », situé à Cambai (Saint-Paul), et la ville de Saint-Paul ayant approuvé le transfert de la Maîtrise d'Ouvrage de l'ensemble des contrats passés par la Ville de Saint-Paul pour ce projet au Territoire de l'Ouest ainsi que la demande de remboursement de l'ensemble des dépenses auprès du territoire de l'Ouest, le transfert est en cours au 31/12/2023.

3.2 - État d'avancement opérationnel

L'année 2023 a permis :

- La notification des marchés de :
 - o Maîtrise d'œuvre ;
 - o Mission géotechnique G1 ;
 - o Réalisation de relevés topographiques du terrain d'assiette du projet.
- Le démarrage et la validation de la phase Esquisse ;
- Le démarrage des études APS (Avant Projet Sommaire).

3.3 – État d'avancement financier

Suite à l'approbation par délibération du Conseil Communautaire du 28 Septembre 2023, du principe de la déclaration d'intérêt communautaire de l'équipement culturel et sportif « Pôle Vélo/Glisse Urbaine & Village des Initiatives », le coût travaux est fixé à 7,3 M€ HT, (soit 7,9 M€ TTC) au moment du transfert de la maîtrise d'ouvrage.

Le présent CRAC 2023 est le premier compte rendu à valider par le Territoire de l'Ouest depuis le transfert de la maîtrise d'ouvrage.

Le bilan global prévisionnel à approuver est au montant de 8 023 491,45 € TTC au 31/12/2023.

Ligne	Intitulé	Bilan HT	Bilan TTC	Année		
		Approuvé	Approuvé			
	DEPENSES	7 394 923,00	8 023 491,45	170 853,07	2%	7 852 638,38
B	ETUDES PREALABLES	55 706,00	60 441,01	8 463,00	14%	51 978,01
B02	Frais de géomètres	-	-	3 906,00	-	3 906,00
B10	Etudes géotechniques	55 706,00	60 441,01	4 557,00		55 884,01
C	ETUDES OPERATIONNELLES	668 473,00	725 293,20	91 845,27	13%	633 447,93
C04	Maitrise d'oeuvre Batiment	557 061,00	604 411,18	91 845,27		512 565,91
C08	Contrôle technique	55 706,00	60 441,01	-		60 441,01
C09	OPC	-	-	-		-
C11	SPS	55 706,00	60 441,01	-		60 441,01
C20	Révisions	-	-	-		-
D	TRAVAUX	6 204 273,00	6 731 636,20	-		6 731 636,20
D02	Travaux de construction	6 204 273,00	6 731 636,20	-		6 731 636,20
	Aléas					-
D99	Révisions	-	-	-		-
F	FRAIS DIVERS	34 816,00	37 775,36	292,95	1%	37 482,41
F02	Frais d'affichage, insertion	34 816,00	37 775,36	292,95		37 482,41
H	REMUNERATION SPL	431 655,00	468 345,68	70 251,85	15%	398 093,83
H04	Conduite d'opération	431 655,00	468 345,68	70 251,85		398 093,83
	Révisions					-
	RECETTES	7 354 923,00	8 023 491,45	418 415,25	5%	7 605 076,20
D	APPELS DE FONDS	7 354 923,00	8 023 491,45	418 415,25	5%	7 605 076,20
D01	Remboursement mandat	6 923 268,00	7 555 145,77	348 163,40		7 206 982,37
H01	Rem Mandat	431 655,00	468 345,68	70 251,85		398 093,83
	SOLDE TRIMESTRE TTC			247 562,18		
	SOLDE CUMULE TTC					

4 – PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION POUR L'ANNÉE 2024

4.1 - Avancement opérationnel prévisionnel

L'année 2024 devra permettre :

- La poursuite des études géotechniques (missions G2 AVP, PRO & DCE) ;
- La poursuite et la finalisation de la mission de géomètre ;
- La notification des marchés pour les missions d'OPC (Ordonnancement Pilotage Coordination), de Contrôleur Technique et de CSPS (Coordonnateur Sécurité Protection de la Santé) de niveau 2 ;
- La réalisation du cadrage réglementaire du projet avec les services de l'État ;
- La réalisation des études réglementaires nécessaires ;
- La poursuite de la mission de Maîtrise d'œuvre :
 - La validation des études APD (Avant Projet Définitif) ;
 - Le démarrage et la validation des études PRO ;
 - Le dépôt du PC ;
 - L'élaboration et la publication du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) ;
- L'attribution et l'autorisation de signer les marchés de travaux ;
- La notification des marchés de travaux aux entreprises.

Le prévisionnel d'activité sera réalisé sous réserve de la validation des études APD. En effet, les études APD ont démontré une augmentation conséquente de l'estimation financière des coûts travaux. Cette nouvelle estimation du coût du projet nécessitera d'être validée au préalable par les instances du Territoire de l'Ouest.

4.2 - Échéancier des appels de fondsLe montant prévisionnel des Appels de Fonds pour l'année 2024 s'élève à **1 563 622 € TTC** :

Ligne	Intitulé	Bilan HT	Bilan TTC	2024					Année	Cumul fin 2024
		Approuvé	Approuvé	Jan-Mars	Avr-Juin	Jui-Sept	Oct-Dec			
	DEPENSES	7 394 923,00	8 023 491,45	11 513,21	249 231,97	244 708,40	312 730,15	818 183,73	989 036,80	
B	ETUDES PREALABLES	55 706,00	60 441,01	9 560,21	2 712,50	2 170,00	2 170,00	16 612,71	25 075,71	
B02	Frais de géomètres	-	-	-	-	868,00	868,00	1 736,00	5 642,00	
B10	Etudes géotechniques	55 706,00	60 441,01	9 560,21	2 712,50	1 302,00	1 302,00	14 876,71	19 433,71	
C	ETUDES OPERATIONNELLES	668 473,00	725 293,20	1 953,00	147 894,81	152 207,44	230 532,31	532 587,56	624 432,83	
C04	Maîtrise d'oeuvre Batiment	557 061,00	604 411,18	-	144 086,90	146 000,00	222 000,00	512 086,90	603 932,17	
C08	Contrôle technique	55 706,00	60 441,01	1 953,00	-	1 302,00	976,50	5 533,50	5 533,50	
C09	OPC	-	-	-	1 041,60	1 249,92	3 124,80	5 416,32	5 416,32	
C11	SPS	55 706,00	60 441,01	-	-	2 170,00	2 170,00	4 340,00	4 340,00	
C20	Révisions	-	-	-	1 464,31	1 485,52	2 261,01	5 210,84	5 210,84	
D	TRAVAUX	6 204 273,00	6 731 636,20	-	-	-	-	-	-	
D02	Travaux de construction	6 204 273,00	6 731 636,20	-	-	-	-	-	-	
	Aléas	-	-	-	-	-	-	-	-	
D99	Révisions	-	-	-	-	-	-	-	-	
F	FRAIS DIVERS	34 816,00	37 775,36	-	4 018,84	6 028,26	6 028,26	16 075,36	16 368,31	
F02	Frais d'affichage, insertion	34 816,00	37 775,36	-	4 018,84	6 028,26	6 028,26	16 075,36	16 368,31	
H	REMUNERATION SPL	431 655,00	468 345,68	-	94 605,83	84 302,70	73 999,58	252 908,11	323 159,96	
H04	Conduite d'opération	431 655,00	468 345,68	-	93 669,14	83 468,02	73 266,91	250 404,07	320 655,92	
	Révisions	-	-	-	936,69	834,68	732,67	2 504,04	2 504,04	
	RECETTES	7 354 923,00	8 023 491,45	-	94 605,83	476 015,73	993 000,75	1 563 622,31	1 982 037,56	
D	APPELS DE FONDS	7 354 923,00	8 023 491,45	-	94 605,83	476 015,73	993 000,75	1 563 622,31	1 982 037,56	
D01	Remboursement mandat	6 923 268,00	7 555 145,77	-	-	317 713,45	936 798,95	1 254 512,40	1 602 675,80	
H01	Rem Mandat	431 655,00	468 345,68	-	94 605,83	158 302,28	56 201,80	309 109,91	379 361,76	
	SOLDE TRIMESTRE TTC			- 11 513,21	- 154 626,15	231 307,33	680 270,60	745 438,57	993 000,75	
	SOLDE CUMULE TTC			236 048,97	81 422,83	312 730,15	993 000,75			

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 22/08/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 19/08/2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **APPROUVER le Compte-Rendu Annuel d'Activités à la Collectivité (CRAC) pour l'année 2023 dans le cadre du mandat de maîtrise d'ouvrage, confié à la SPL GRAND OUEST, pour la construction du Pôle Vélo/Glisse Urbaine et le Village des Initiatives (VDI) de Cambai ;**
- **ACTER que le bilan global prévisionnel en cours est au montant de 8 023 491,45 € TTC au 31/12/2023 ;**
- **AUTORISER le Président à signer tout document relatif à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président